

Bulletin d'histoire politique

Morale et moral

Yves Tremblay



Volume 13, Number 2, Winter 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055042ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055042ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay, Y. (2005). Morale et moral. *Bulletin d'histoire politique*, 13(2), 111–126. <https://doi.org/10.7202/1055042ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Morale et moral

YVES TREMBLAY
Historien
Ministère de la Défense nationale
Direction histoire et patrimoine

UNE GUERRE PAS SI MORALE

Dans son plus récent livre, Jeffery Keshen veut montrer que la Deuxième Guerre mondiale n'a pas seulement été qu'une « bonne guerre » visant à défaire le mal fasciste et débouchant sur des progrès sociaux, mais qu'elle a aussi constitué le vivier de fractures sociales en devenir, caractérisé par un certain nombre de manifestations que l'historiographie antérieure a généralement passé sous silence¹. Ainsi, vue par la lorgnette de l'histoire sociale ou culturelle, 1939-1945 est bien plus une « continuité » avec le passé – la Grande Guerre et la Crise de 1929, et le présent – l'égoïsme économique des classes moyennes, l'anomie et la petite délinquance embourgeoisée, une sexualité débridée, etc. Autrement dit, l'effort de guerre n'est pas seulement le cumul des sacrifices outre-mer et du « front » intérieur, mais aussi un moment social durant lequel s'exprime des pratiques moins avouables ; les « pécheurs » côtoient les « saints ». Le front, le vrai, est lieu de massacres, de mutilations physiques et psychologiques, mais l'arrière peut être tout aussi « sordide »². Le cumul des statistiques et anecdotes réunies par J. Keshen paraît convaincant. Il démontre bien sa thèse, peut-être trop bien.

En décentrant l'attention des politiques et programmes de soutien de l'effort de guerre des « réussites » vers les « échecs », Keshen entend donner un portrait des « tensions »³ que le Canada en guerre a connues. Ainsi, l'historiographie canadienne de la Seconde Guerre mondiale sera remise en phase avec les recherches réalisées ailleurs dans le monde. Son portrait se veut « national », mais il admet qu'il lui manque encore la finesse que procureront

des études locales, qu'ils souhaitent, et qui permettront éventuellement une synthèse globale⁴.

La thèse pêche pourtant par ambition. Si elle a le mérite de souligner que la « patrie » n'était pas uniment et uniquement derrière ses soldats, elle forme une perspective aussi peu nuancée que l'historiographie qu'elle veut réviser. Peut-être que la construction d'une synthèse vraiment globale passe-t-elle par là. Les continuités suggérées sont plus le fait de questionnements contemporains plaqués sur un corpus de témoignages riches, mais sélectionnés pour les besoins de la cause. Keshen exagère ainsi l'importance des réactions contemporaines aux « maux » (inflation, marché noir, profiteurs...) pour atténuer (en fait ignorer) les perceptions inverses sur les « bons » côtés de la situation (inflation modérée et réduction de l'endettement, épargne élevée, plein emploi...).

S'il y a continuité, l'histoire ne se répète pas simplement. Ainsi, les ca-fouillages de 1914-1918 inspire une intervention plus rapide, plus vigoureuse et plus efficace de l'État fédéral dans l'économie et la société; 1914-1918 est moins un modèle qu'un repoussoir pour le haut fonctionnaire qui, jeune homme, a expérimenté les manquements de l'État (la continuité) et qui maintenant, homme mûr aux commandes, entend ne pas répéter les mêmes erreurs (rupture)⁵.

Il est clair que le livre de Keshen s'inscrit dans un courant exploitant la popularité des thèses sur le marginal en tant qu'il peut éclairer l'ensemble. C'est aussi une histoire des « représentations », ici sur l'extensibilité de ce qui est moral dans des circonstances anormales. Bien ou mal, phénomène de masse ou marginal sont des catégories, qui si elles n'apparaissent pas toujours explicitement, sont au moins à l'arrière-plan de chacune des pages de Keshen. Les « pécheurs » sont-ils plus intéressants que les citoyens ordinaires? Les citoyens ordinaires sont-ils tous un peu pécheurs? Ce sont là les termes entre lesquelles balancent Keshen. Significativement, il n'offre pas de réponse (il n'y a pas de conclusion dans le livre) et on ne sait pas quoi penser des tensions pourtant exposées avec une habileté consommée.

Les perceptions sont des animaux de laboratoire bien dangereux à observer. Autant que le souci de la *morale*, qui obséderait « les multitudes qui ont réagi avec crainte et parfois panique à ce qu'elles percevaient être des tendances morales et sociales destructrices auxquelles la guerre laissait libre cours »⁶, il y a le souci du *moral*, civil et militaire inclus. Si Keshen perçoit la morale comme enjeu, les bureaucrates fédéraux s'inquiétaient quant à eux que le moral fléchisse avec la prolifération du marché noir, du gaspillage et de l'inflation. La lutte « morale » est aussi une lutte pour le « moral ». C'est la motivation derrière bon nombre de mesures visant en apparence à contrer

les spéculateurs ou le marché noir, car il est mauvais pour l'effort de guerre que ceux-ci triomphe.

L'immoralité est-elle dans les petits péchés quotidiens ou ne serait-elle pas plutôt dans la durée de la guerre? Cela, l'histoire culturelle ou sociale (le livre est à cheval sur les deux) y répond mal, parce que pour comprendre le prolongement du conflit, il faut s'intéresser aux aspects diplomatiques, stratégiques et militaires. Ce n'était évidemment pas l'intention de Keshen.

Honnêtement, si le livre peut laisser l'auteur de cette chronique sur son appétit, c'est qu'il est si appétissant qu'on voudrait en déguster toujours plus. On peut raisonnablement espérer des suites, tant Keshen ouvre avec cette publication la voie à une série de monographies qui détailleront ou nuanceront ses hypothèses. Effet infiniment louable de l'œuvre d'un chercheur, un vrai, un bon.

Fourmillant d'anecdotes savoureuses et croustillantes, cet ouvrage d'universitaire saura intéresser un vaste public. Une traduction, même si le Québec n'est pas aussi présent qu'on l'eût souhaité, est dans l'ordre des choses tellement cette approche de 1939-1945 apporte du neuf. Mais souhaitons qu'on n'oublie pas qu'il ne s'agit que d'un aspect de la guerre, une vision du « front » domestique, et qu'il y a tout le reste, en particulier que le combat contre le péché nazi est un ressort puissant, qui c'est vrai ne justifie pas tout, mais est l'incontournable motivation des dirigeants du pays.

DES GUERRES PLUS MORALES ?

Pour demeurer sur le plan de la morale, il peut être intéressant de parcourir les témoignages sur les objecteurs de conscience réunis par Peter Brock⁷. La série comporte des échantillons s'étalant entre la Première Guerre mondiale et la Guerre froide.

S'y trouve un seul témoignage canadien, celui de John Evans. Appartenant à une minuscule secte protestante, Evans est tombé dans une fissure de la réglementation. Alors que des minorités religieuses pacifistes voyaient leurs membres exemptés du service armé, la secte de Evans (les *Christadelphian*) n'a pas été reconnue par l'administration militaire. En conséquence, Evans a d'abord été incorporé de force (littéralement contraint à enfiler un uniforme militaire) en février 1918, puis expédié *manu militari* dans un dépôt pour renforts canadiens en Angleterre. Devant son refus de se comporter en soldat, il est incarcéré dans l'aile spéciale pour prisonniers militaires de la prison de Wandsworth, près de Londres, une institution à sinistre réputation. Il sera placé en isolement pour son refus de collaborer et attentivement tourmenté par des gardiens britanniques sadiques. Heureusement, sa peine

de quelques semaines terminée, il est retourné à son unité où il maintient son attitude de refus. Une cour martiale s'ensuit, qui le condamne à nouveau à la prison. Cette fois il sert sa peine à la prison de Pendenton, toujours à Londres, une institution civile cependant, où il sera bien traité. Il n'y fait qu'un séjour bref, car il est élargi à la fin de la guerre. Son certificat de démobilisation ne porte aucune référence à son comportement « déraisonnable ». De fait, si ce témoignage canadien se trouve au milieu de témoignages étrangers, c'est tout simplement parce qu'il informe sur les exactions commises à Wandsworth.

Les autres témoins sont américains (quatorze), britanniques (douze), néo-zélandais (deux), australien (un) et allemand (un). Les deux témoins néo-zélandais, deux pacifistes non religieux, l'un de 1914-1918 l'autre de 1939-1945, ont été maltraités, le premier par ses geôliers britanniques une fois rendu en France, le second par ses concitoyens parce qu'il était une forte tête. À leur époque respective, ils ne pouvaient être considérés objecteurs de conscience, puisque seul l'appartenance à une secte pacifiste reconnue était acceptée par les autorités. Celui de 1914-1918 sera finalement classé malade mental afin d'être exempté.

On constate dans ces récits que la répression de l'objection de conscience a évolué vivement entre 1914-1918 et 1939-1945 ; elle est devenue beaucoup moins pénible. À cet égard, l'expérience personnelle du compilateur, placée en milieu de livre, est typique. Étudiant de deuxième année à Oxford, il s'oppose à porter l'uniforme, même si on l'a affecté à une unité non combattante. Il est condamné par une cour martiale à six mois de pénitencier et fera un séjour dans deux prisons militaires, dont Wandsworth. Mais le régime y a changé depuis le séjour de Evans ; il sera bien traité et même relâché après quatre mois pour bonne conduite. Une guerre pas très déplaisante somme toute.

La situation est un peu la même pour les Américains durant la Seconde Guerre mondiale. Les adolescents qui s'enregistrent ou les conscrits qui refusent l'incorporation sont passés en cour martiale qui les condamne généralement, s'ils sont chanceux, à un an et un jour de prison. Cela leur donne « droit » de servir leur peine dans un pénitencier fédéral, bien propre et bien réglementé. Les malchanceux reçoivent des peines... plus courtes, qu'ils doivent purger dans des prisons de comté, qui sont bien moins agréables. Toutefois, l'objecteur de conscience américain sert toute sa peine, parfois prolongée en cas de mauvaise conduite.

Dans les années 1960, l'objection de conscience change de nature aux États-Unis. Alors qu'elle était généralement invoquée pour des motifs religieux⁸, son expression tend à devenir de plus en plus politique avec l'opposition grandissante de la jeunesse américaine (celle des campus avant tout) à

l'engagement au Vietnam. La Cour suprême des États-Unis avait d'ailleurs imposé une interprétation moins religieuse de l'objection de conscience dès 1965. En général, le régime a tendance à s'adoucir (les remises de peine de six mois sur un an sont fréquentes) quoique dans certains cas, la peine puisse être longue et servie dans une prison à sécurité maximale, donc avec les criminels les plus endurcis. C'est peut-être l'aspect le plus sordide de l'objection de conscience : celui d'être contraint de fréquenter des voyous.

Cependant, on ne peut manquer de remarquer que l'objection de conscience sert une minorité favorisée. Ces jeunes sont pour la plupart bien éduqués et viennent de milieu de classe moyenne souvent très distinguée : témoignent ici des fils de professeurs d'université et de médecins, de futurs écrivains qui réussiront et beaucoup d'étudiants universitaires à une époque où l'éducation supérieure est encore un privilège. Les fils de paysans ou d'ouvriers n'avaient pas cette chance, à moins d'appartenir à des religions non conformistes donnant droit à une exemption, comme les Quakers, les Mennonites ou les Doukhobors.

Peter Brock ajoute en annexe (pourquoi en annexe ?) un témoignage final provenant d'Allemagne de l'Est. Le service militaire y est évidemment obligatoire, mais là aussi, l'objection de conscience pour motifs religieux est reconnue. Toutefois, comme ailleurs, est imposé un service national non combattant que certains refusent. Le cas présenté, un appelé de 1982, devient un objecteur « radical » et devra servir une sentence de vingt mois de prison. Le traitement est donc plus sévère que la situation en Occident entre 1939 et 1945.

Un livre de témoignages donc, où l'analyse reste toutefois sommaire.

DEUX PARUTIONS SUR LE MAINTIEN DE LA PAIX

Coulon, Jocelyn (dir.). *Guide du maintien de la paix 2005*, Montréal, Éditions Athéna, 2004, 332 p.

Voici la quatrième parution annuelle du guide du maintien de la paix des Éditions Athéna, la troisième sous sa forme actuelle. Autant que faire se peut dans un annuaire, Jocelyn Coulon adopte un thème d'actualité, ici la régionalisation, en suivant deux axes. En premier lieu sont explorées les expériences de l'Union européenne au Congo ex-Zaïre, de l'Australie dans le sud-ouest du Pacifique et de la Russie dans la CEI. Ce dernier cas est problématique, car on pourrait plutôt poser les interventions russes comme des opérations de police impériale dans la droite lignée des régimes tsaristes et staliniens. Cependant, tout l'ouvrage, et ce n'est pas son moindre mérite, souligne l'ambiguïté qui se cache derrière le concept de « maintien de la paix ».

Le second bloc comporte une série d'études de cas, toutes sur l'Afrique, justement une région du monde où le maintien de la paix a connu des ratés majeurs : un article synthèse sur les nouveaux conflits en Afrique subsaharienne, un autre sur la gestion des conflits par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, une présentation de l'École du maintien de la paix du Mali, une étude sur l'ONUC (1960-1964) au Katanga et finalement un article sur la palabre africaine au service de la paix. C'est ce dernier texte qui ressort le plus du recueil. Il permet de comprendre que la distance culturelle Occident/Afrique est une donnée irréductible limitant l'efficacité des interventions extérieures en Afrique. Comme plusieurs des textes réunis par J. Coulon, celui-ci est rédigé par un auteur africain (Poussi Sawadogo). Seul le texte sur l'école du Mali est vraiment décevant, une sorte de programme scolaire à l'intention des futurs inscrits. Quoi qu'il en soit, on ne saurait assez féliciter le directeur de publication d'avoir déniché de nombreuses compétences africaines.

Globalement, les auteurs posent le maintien de la paix dans le monde, avec ses contradictions, plutôt que dans l'idéal, avec ses intentions. La morale n'y trouve pas toujours son compte.

Comme par les années passées, le *Guide* se termine sur un ensemble d'annexes utiles (documents, une chronologie particulièrement fouillée de Stéphane Tremblay, des statistiques et une liste de sites Internet pertinents, ces deux dernières compilées avec précision par Mélanie Pouliot pour la deuxième fois). Un index couronne le tout.

De facture excellente, cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du maintien de la paix. Dans une bibliographie trop souvent encombrée de pseudo-science bien intentionnée, le *Guide* de cette année devrait arriver en tête de liste des lectures obligatoires sur le sujet.

Razack, Sherene H. *Dark Threats and White Knights : the Somalia Affair, Peacekeeping and the New Imperialism*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, xii-236 p.

Voici un ouvrage aux antipodes du précédent. Autant Jocelyn Coulon présente des cas, autant celui-ci spéculé à vide.

Probablement peu de lecteurs suivront la démonstration. Entre l'impérialisme à la Kipling (le livre s'ouvre sur le poème du fardeau de l'homme blanc) et le maintien de la paix, il y peut-être certains rapprochements à faire, le plus évident étant la propension de l'Occidental *connaissant* à solutionner les problèmes de l'*Autre*. Mais l'auteur s'empêtre dans des références périphériques à son sujet, comme lorsqu'elle utilise l'Eichmann de Hannah Arendt, un rapprochement douteux. Le passage suivant donne le ton :

What national fantasies provide, as it so clearly did with Eichmann, is a ready-made identity. When we consider that we experience something as intimate as our own (gendered) identities through peacekeeping and humanitarian interventions (women can feel themselves to be « good women » and middle-powers can view themselves as diplomats), then the emotional pull towards « thoughtlessness » will be intense indeed, as intense as it was for Eichmann. Thinking critically about national mythologies will feel deeply destabilizing. It will feel as though we have lost our sense of self. The body, we should remind ourselves, expresses the colour line in the extreme we saw in Somalia and in the instructional impulses white people feel towards people of colour. Colour-line mentality is not simply a mentality but a practice, an ontology and an epistemology achieved through physical engagement with the Other. « We ignore the sensual aspect of colorlined space at our peril », warns Anthony Farley in his insightful discussion of race as a form of pleasure. Beatings, torture, the tying up of children under the hot sun : these convince the soldier of *his* proper place providing memories « of white race-pleasure, of voluptuous white pleasure-in-cruelty ».

La prose est détestable, mais peu importe. La thèse est tout aussi bancal. Le racisme n'est pas aussi présent que madame Razack veut le faire croire (on a de la difficulté à envisager qu'elle pense vraiment tout ce qu'elle écrit), même s'il n'y a pas de doute que l'opération somalienne pose le problème de l'Occidental intervenant en Afrique.

Madame Razack a tort de poser comme centraux impérialisme et racisme (ce dernier thème aurait dû paraître en sous-titre plutôt qu'impérialisme). Ce livre est construit sur une proposition indéfendable, qui lie par une solution de continuité la posture coloniale britannique de la fin du XIX^e siècle¹⁰ aux actes racistes d'une poignée de parachutistes mal encadrés. On comprend mal que les examinateurs de la thèse de doctorat qu'a d'abord été ce livre aient laissé passer cette faute méthodologique inadmissible en sciences sociales : inférer de deux incidents¹¹, non indépendants l'un de l'autre, une théorie générale.

Le maintien de la paix impérialiste et machiste est jugé sur deux anecdotes et condamnés sans appel. Cette contradiction impérialiste et sexiste est rédhitoire :

The claims that I make here about our everyday participation in a moral universe of imperialism will frustrate those seeking a « quick fix » to the problems of peacekeeping. Should we send peacekeeping of colour, for example? Any peacekeepers who go on their missions imbued with the sense of civilizing mission will soon find themselves

knee-deep in colonial fantasies and will, I argue here, soon resort to the violence that convinces colonizers that they are whole¹².

Alors, comme mon pote Lénine disait : que faire ? La nature irréductible des contradictions à surmonter conduit à . . . l'utopie altermondialiste :

[I]t is most tempting to say that we should stay home [. . .] [It] is in my view immoral. At such moments of crisis, we must go, but *how* we go is critical. [. . .] A more critical look at how we are implicated in the crises we purport to solve would reveal that there are long-term strategies that we have been loathe to consider, among them foreign aid and a refusal to support practices such as those promoted by the World Bank and the International Monetary Fund that further impoverish the Third World¹³.

Le maintien de la paix souffre peut-être d'une contradiction, et cette contraction est à portée morale, mais elle n'est pas celle posée par S. H. Razack. La question est en fait de savoir pourquoi des soldats, a priori formés pour le combat, ne défendent-ils pas les vies des populations sous leur garde ? Dit autrement, deux bavures en Somalie ne font pas le poids devant l'échec du Rwanda. La contradiction du maintien de la paix s'épelle Rwanda, Srebrenica, Sierra Leone, Congo . . . pas Somalie.

Quel but sert un livre comme celui-ci ? Antimondialisme et américanisme sans aucun doute¹⁴, marginalement (au mieux) l'affaire somalienne, mais certainement pas celui de réduire le malaise ressenti par de plus en plus d'États contributeurs à des interventions « pour la paix » qui ne donnent pas de résultats probants. On pourra peut-être juger que le *Guide* de Jocelyn Coulon manque de style, mais il est plus honnête.

Ce chroniqueur est d'avis que le magma pseudo-scientifique offert par S. H. Razack est l'épreuve initiatique garantissant à l'auteure l'accession à la coterie d'une certaine mouvance « progressiste » plus vocale que convaincante. Fallait-il qu'une maison d'édition¹⁵ prestigieuse s'associe à pareille stratégie ? La liberté éditoriale sans critique, c'est comme faire un quart de pain en n'oubliant pas la *tasse* de levure. Une *tasse* de levure ? Tous les ingrédients y sont peut-être, mais les *proportions* comptent. Trop de levure et le pain part en bulles.

NOUVELLES PARUTIONS

Vincent, Sébastien. *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, Montréal, VLB éditeur, Coll. « Études québécoises », 2004, 284 p.

Dans un pays qui n'a pas beaucoup d'affinités pour le genre, Sébastien Vincent rassemble une série de témoignages de soldats engagés volontaires

et combattants. Il redonne une place, petite mais légitime, à des événements que l'historiographie québécoise a intentionnellement occultés¹⁶.

Le livre n'a pourtant rien à voir avec une histoire-bataille dépassée ou des réminiscences d'une autre époque. Il s'inscrit aussi dans un courant différent de celui défendu par J. Keshen et illustré par P. Brock, mais tout aussi intéressant : une histoire du combattant (au sens large), du combattant vu d'en bas. Le projet rappelle évidemment des travaux européens et américains¹⁷. S. Vincent résume ainsi sa démarche : « Par mon travail, je veux humblement contribuer à retracer un pan de l'histoire orale du Québec français. Ce livre porte la voix de 14 octogénaires devenus des témoins précieux, car ils sont sûrement les derniers »¹⁸.

Il a fait beaucoup d'efforts pour rassembler un échantillon représentatif : campagne d'Italie et d'Europe du Nord-Ouest, garnison en Islande, expériences de prisonniers, ARC et Marine royale, finalement marine marchande. Mais on notera quand même la disproportion des prisonniers de guerre, quatre sur treize, ce qui excède de beaucoup le pourcentage global.

Il serait fastidieux de résumer chacune des expériences, qui sont très variables. Quant à nous, nous avons préféré (comme Vincent d'ailleurs) le récit de l'infirmier militaire Patrick Poirier¹⁹, qui a passé presque toute la guerre dans l'enfer des camps japonais, celui du subalterne Rolland Gravel, prisonnier en Allemagne après le raid de Dieppe, celui de la patrouille du lieutenant Charles Laparé sur la Sangro, celui du sergent Paul Champagne en Normandie, les récits du soldat Jean-Paul Boucher et du capitaine Jacques Dupuis sur leur apprentissage militaire et la campagne d'Europe, celui du fantassin Dubuc, qui rend bien l'atmosphère du front, et finalement l'entrevue amusante des frères Bonhomme (sic), deux Canadiens français dans une marine de guerre canadienne qui s'entêtait à être plus *british* que les Britanniques.

Même si les témoins déplorent la perte de compagnons, même s'ils ont eu quelquefois du mal à sublimer les horreurs vécues, même s'il y a quelques regrets d'avoir connu le front, globalement ces volontaires semblent avoir tiré le meilleur parti de leurs épreuves. Ils les ont en quelque sorte choisies, comme le fait remarquer le soldat Boucher : « Personne ne m'a obligé à les vivre ! »²⁰.

La « galerie de portraits » offerte par monsieur Vincent est le résultat d'entrevues, de même que des notes d'époque des témoins et des récits qu'ils ont produits par la suite, quelquefois inédits, d'autres fois publiés à petit tirage. L'accessibilité est devenue plus grande même s'il ne s'agit pas toujours d'inédit. S. Vincent a retouché les textes, élagué les répétitions, trop peut-être. Si ce choix offre l'avantage de produire une unité de style et d'éliminer les redites, il est malheureusement difficile à bien des endroits de distinguer le témoignage du vétéran de l'ajustement littéraire.

Une introduction, des présentations sectorielles et des annotations pour chaque récit fournissent le contexte. On y trouve quelques maladroites : informations tronquées (pour mettre en évidence l'effort de guerre canadien, comme aux pages 114 et 186) ou erronées (page 270), l'inclusion d'un non-combattant (un jeune garçon né en Belgique et réfugié au Québec en 1940) ou encore l'addition en final d'un poème gentil mais d'une naïveté embarrassante.

Le travail d'édition est cependant remarquable : mise en page, cartes, photos et reproductions de documents originaux agrémentent des récits souvent émouvants. Il ne manque qu'un index.

Djebabla-Brun, Mourad. *Se souvenir de la Grande Guerre : la mémoire plurielle de 14-18 au Québec*, Montréal, VLB éditeur, Coll. « Études québécoises », 2004, 184 p.

Sébastien Vincent tente de préserver une mémoire qui disparaît avec les derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale. L'enquête de Mourad Djebabla-Brun attaque ce problème de front, pour la Première Guerre mondiale. L'auteur procède systématiquement : d'abord le rituel de commémoration du 11 novembre, ensuite les monuments aux morts du Québec, les récits qu'on trouve dans les manuels scolaires (la « mémoire scolaire » s'est affaiblie depuis 1960) et dans la littérature, en plus d'un chapitre sur l'attitude idéologico-politique devant les cérémonies du 11 novembre.

Les conclusions de monsieur Djebabla-Brun ne surprendront pas. Il oppose deux mémoires québécoises de la Grande Guerre : une mémoire canadienne-française qui, si elle avait un objectif d'affirmation du Canadien français (objectif dans les manuels scolaires des années 1920) n'en préservait pas moins une identification forte avec les anciens combattants (socialement présente via les monuments aux morts et la cérémonie du 11 novembre). Cette mémoire qui n'oublie pas est cependant happée par la mémoire « officielle » canadienne, ce qui la place en difficulté avec la montée d'un nationalisme plus militant à compter des années 1950-1960. Justement, émerge alors ce que l'auteur désigne sous le vocable de « contre-mémoire », qui s'érige en fonction d'objectifs nationaux québécois et de ce fait même en réaction à la mémoire « officielle » canadienne²¹. Cette contre-mémoire est sélective : elle efface le souvenir des combattants pour privilégier les traumatismes collectifs, la crise de la conscription avant tout. Le « guerrier » (c'est peut-être un peu fort) en ressort dévalorisé par rapport aux périodes précédentes²².

Cette analyse pourrait sans doute s'appliquer à la Seconde Guerre mondiale et peut-être même à l'ensemble de l'histoire québécoise. C'est ce qui fait penser qu'un substrat de continuité rattache les deux mémoires, substrat qui est une difficulté à intégrer le militaire dans la société québécoise depuis

100 ou 150 ans. Même si par le biais des réserves, le Canadien français d'avant 1950-1960 demeurerait attaché à la vie militaire, ce n'était en rien comparable à la situation ailleurs au Canada. La montée du nationalisme québécois n'a fait qu'accentuer cette divergence, jusqu'à l'absurde, un « je ne me souviens pas »²³ qui occulte le passé d'une centaine de milliers d'hommes, ceux de 1914-1918 comme ceux de 1939-1945. Il ne faudrait donc pas opposer trop radicalement les deux mémoires.

Malgré cette réserve, une thèse de maîtrise vraiment bien tournée. On aurait apprécié un index, l'auteur citant de nombreux auteurs et témoins. Soulignons la beauté de la couverture, une maquette de Nicole Morin reprenant une illustration de F. L. Nicolet de 1918. Ce livre (avec celui de S. Vincent) est l'un des premiers produits de la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec, dont l'un des pôles scientifiques, c'est un signe des temps, est l'histoire militaire des Québécois.

Sheffield, R. Scott. *The Red Man's on the Warpath*, Vancouver, UBC Press, 2004, viii-232 p.

Ce livre ne porte aucunement sur les Amérindiens anciens combattants ou alors très marginalement. Il examine plutôt l'évolution (s'il y a) de « l'Indien » dans l'imaginaire canadien-anglais au moment où le pays est frappé par une crise majeure dont on peut a priori croire qu'elle influera sur l'image.

Comme l'auteur le fait remarquer, l'histoire amérindienne se concentre sur la période coloniale, les guerres de ladite période ou la traite des fourrures²⁴, plus quelques études archéologiques sur les périodes antérieures. Ou encore les chercheurs sont préoccupés par les questions à incidence politique contemporaine (revendications territoriales, etc.). Or, entre l'ancien et le présent, il y a des moments d'intérêt particulier, dont celui-ci : l'enrôlement des Amérindiens dans les Forces canadiennes, l'armée de terre avant tout, et les conséquences immédiates de l'après-guerre.

Certes, Sheffield a d'autres ambitions que de raviver la mémoire sur une question qui mérite d'être traitée en profondeur. Il se réclame de l'historiographie de la mémoire. L'image du guerrier indien, partagée par beaucoup d'Amérindiens, a été exploitée par les agences gouvernementales, celle des Affaires indiennes et celle chargée du recrutement militaire, souvent main dans la main, pour satisfaire les besoins de l'heure.

L'image de l'Indien devient alors un enjeu de propagande²⁵, tandis que les Amérindiens comme individus sont enrégimentés plus ou moins à leur insu. En effet, la Loi sur la mobilisation des ressources nationales, qui prévoit à partir de 1940 l'entraînement obligatoire de tous les jeunes hommes, est appliquée également aux Amérindiens avec statut, même s'il n'était pas clair que traités ou législations passées pouvaient les en exempter²⁶. C'est

seulement après novembre 1944, alors que sévit une pénurie de fantassins pour l'Europe et que les premiers conscrits sont embarqués, que les Affaires indiennes convainquent le gouvernement de restreindre l'envoi d'Amérindiens outre-mer en excluant les membres des bandes qui ont signé à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle des « traités » qui excluent explicitement l'enrôlement obligatoire. Bien que cela n'exclut qu'environ un sixième des populations amérindiennes, Sheffield estime qu'au vu du faible nombre de conscrits finalement envoyés en Europe (environ 16 000), peu d'Amérindiens ont été forcés de se battre²⁷.

Le ministère des Affaires indiennes a été bien timide dans l'exercice de sa responsabilité de « protecteur des Indiens ». Il l'était toutefois beaucoup moins quant à l'imposition de la discipline militaire aux recrues LMRN d'origine amérindienne, si l'on en croit l'inspecteur des agences indiennes du Québec, qui voyait là, en 1942, l'occasion de civiliser de jeunes hommes en perdition²⁸.

Dans l'immédiat après-guerre, une commission des deux chambres est mise sur pied afin d'évaluer la condition d'Amérindien et de réviser la loi sur les Indiens. La motivation était d'ordre général, la loi étant perçue par les parlementaires comme dépassée en tant qu'elle maintenait les Amérindiens dans la sujétion du fédéral. La plupart des parlementaires envisageaient d'amener les « pupilles » fédéraux vers un statut à part entière de citoyens, non sans l'arrière-pensée d'abolir les quelques privilèges dont profitaient les bandes amérindiennes et de régler « une fois pour toutes »²⁹ la litigieuse question des droits territoriaux.

La mauvaise conscience est un levier puissant. Même si c'est surtout l'élan modernisateur donné à l'État fédéral par la guerre qui a donné l'impulsion pour réviser la loi sur les Indiens, il y a aussi là une forme de « gratitude » pour le patriotisme canadien des Amérindiens. Il était difficile d'ignorer que des militaires amérindiens avaient rempli honorablement leurs obligations militaires, eu un aperçu du monde extérieur, combattu pour la liberté, mais devaient maintenant revêtir à nouveau la chape de plomb des pupilles de l'État, avec paternalisme et pauvreté comme horizons³⁰. Finalement, en 1951, une loi sera adoptée donnant notamment le droit de vote aux Amérindiens au niveau fédéral³¹. Tout ceci est passionnant.

Sheffield conclut que malgré une plasticité de l'image, que la bureaucratie tournait comme elle le voulait selon ses priorités, l'image pré-1939 de « l'Indien » a survécu après 1945. Parallèlement, la situation économique déplorable de la plupart des bandes amérindiennes a persisté³². De sorte que pour les Amérindiens, la guerre a apporté des bénéfices marginaux au mieux ; pour

eux, la Grande Modernisatrice n'a pas eu d'effets significatifs³³ et si l'État providence est né en 1939-1945, il exclut ceux qui demeurent encore des citoyens de seconde zone.

Évidemment, le propos principal de Sheffield est moins d'informer que de défendre une thèse sur l'évolution de l'image des Amérindiens au Canada anglais³⁴, en particulier sur les changements qu'aurait pu provoquer la guerre. Mais le lecteur peut ignorer la thèse et simplement s'informer. C'est peut-être tout aussi bien, car on pourra déplorer que l'auteur abuse de la mauvaise conscience à la sauce du jour. Par exemple, Sheffield infère de l'état de santé général déplorable des Amérindiens (proposition vraie) une quasi-impossibilité de s'engager dans l'aviation (deuxième vérité), où les critères physiques étaient sévères (vrai à nouveau)³⁵. Mais trois propositions vraies concaténées n'impliquent pas une discrimination dirigée spécifiquement contre les Amérindiens, car la même conclusion s'applique à d'autres groupes de la société. C'est d'ailleurs moins la santé que l'absence de qualification professionnelle qui est problématique ici, et cela relève de facteurs discriminatoires et socio-économiques qui affectaient à peu près tous les groupes sociaux canadiens (Asiatiques, Noirs, Canadiens français, etc.) de l'époque, sauf les plus favorisés (les Anglo-Saxons et les immigrants d'origine ouest-européenne assimilés). L'aviation ne voulait pas de ces minorités, la marine de guerre encore moins. Restait l'armée de terre.

Mais quelques défauts ne devraient pas conduire à ignorer ce doctorat converti en livre. Les presses de l'Université de la Colombie-Britannique nous offrent un (autre) bon produit, à la confluence des études amérindiennes, de l'histoire de la mémoire et de l'histoire militaire.

Tremblay, Yves, Roch Legault et Jean Lamarre (dir.). *L'éducation et les militaires canadiens*, Montréal, Éditions Athéna, 2004, 263 p.

Ce collectif est le produit dérivé d'un colloque tenu en 2002 au Collège militaire de Kingston. Il aborde les sujets suivants : un survol de l'instruction militaire comparée à l'instruction civile depuis la IIIe République (Pascal Brouillet) ; l'histoire méconnue des élèves-officiers en Nouvelle-France (René Chartrand) ; deux textes (par Stephen J. Harris et H. Meredith Logan) sur la professionnalisation dans l'Armée canadienne à ses débuts³⁶ ; un article sur l'éducation des non-gradés (Jean Martin), un sur le défunt Collège militaire de Saint-Jean (Serge Bernier) ; trois textes sur les formations militaires supérieures en Pologne et au Canada (par Tadeusz Panecki, Randy J. Wakelam et Yves Tremblay) ; finalement une série d'articles sur l'éducation militaire tournés vers l'avenir par Laurent Murawiec (son nom est incorrectement épelé), Claude Beauregard, Allan English, Desmond Morton et Richard Évraire. Le recueil ne vise donc pas uniquement les amateurs d'histoire.

L'ouvrage comporte aussi une tentative de mise en contexte qui n'est pas tout à fait réussi, ni dans l'introduction, ni dans la chronologie et surtout pas avec le premier texte retenu sur l'enseignement supérieur au Québec, dont le lien avec la problématique générale n'est pas évident.

Inégal et bigarré comme le sont généralement les actes de colloque.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. *Saints, Sinners, and Soldiers*, Vancouver, UBC Press, 2004, introduction, p. 5-9.
2. Le mot est employé par Keshen à la page 9.
3. *Ibid.*, p. 9.
4. *Ibid.*
5. Voir par exemple J. de N. Kennedy, *History of the Department of Munitions and Supply Canada in the Second World War*, Ottawa, Imprimeur du roi, 1950, t. 2, p. 52, où il est fait état d'une discussion entre hauts fonctionnaires sur les erreurs commises en 1914-1918 dans le but explicite de faire mieux cette fois.
6. *Saints, Sinners, and Soldiers*, p. 9.
7. « *These Strange Criminals* » : *An anthology of Prison Memoirs by Conscientious Objectors from the Great War to the Cold War*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, xviii-505 p.
8. Comme au Canada et en Angleterre, l'objecteur de conscience d'une secte « enregistrée » était exempté de service armé, mais avait souvent à servir une sorte de « service national » parallèle à l'armée dans un corps militarisé non-combattant. Ceux qui refusaient cette contrainte, ceux qui n'invoquaient pas un motif religieux ou ceux qui n'étaient pas crus par la commission examinant les objecteurs de conscience étaient incarcérés.
9. *Dark Threats*, p. 163-164. Souligné dans le texte. « Colourline » est écrit de trois manières dans ce passage. Nos lecteurs nous pardonneront de ne pas avoir tenté une traduction de ce méli-mélo.
10. *Ibid.*, p. 62-63. L'auteur admet pourtant que les coupables étaient des pauvres garçons du Canada rural qui méconnaissaient totalement l'histoire de l'Afrique (et celle de l'Empire britannique pouvons-nous ajouter) et n'avaient probablement jamais connu d'Africains avant d'être affectés en Somalie (p. 114-115). Cela aurait pu suggérer que ces soldats manquaient, outre d'officiers plus responsables, d'éducation et de culture générale. Ça fait évidemment une explication moins sexy.
11. Le 4 mars 1993, deux Somaliens sont abattus par des soldats canadiens qui leur ont tiré dans le dos ; le 16 mars suivant, un Somalien de 16 ans est torturé à mort par des parachutistes canadiens (S.H. Razack, *Dark Threats*, p. 4).
12. *Ibid.*, p. 164.
13. *Ibid.*, p. 164-165. Souligné dans le texte.

14. *Ibid.*, p. 162 et 165.
15. University of Toronto Press a déniché quatre universitaires pour louer le livre, un fait d'armes remarquable. Nous passons sous silence les noms de ces « experts » pour préserver leur réputation.
16. Voir plus bas le compte rendu du livre de Mourad Djebabla-Brun.
17. John Keegan et Paul Fussell ont été les pionniers dans les années 1970. Voir S. Vincent, *Laissés dans l'ombre*, p. 26-28.
18. *Ibid.*, p. 31.
19. Voir la photo de la p. 50 montrant des prisonniers de guerre canadiens émaciés et presque nus qui n'est pas sans rappeler d'autres camps de la mort.
20. *Ibid.*, p. 131.
21. *Se souvenir de la Grande Guerre*, p. 150-151.
22. *Ibid.*, p. 133.
23. *Ibid.*, p. 12.
24. *The Red Man's on the Warpath*, p. 7.
25. Notamment pour inciter les autres Canadiens à plus de sacrifice ; par exemple, puisque les Amérindiens contribuent aux Bons de la Victoire, eux qui sont si pauvres, les Canadiens blancs peuvent faire plus (*ibid.*, p. 76-77). L'image de « l'Indien » comme guerrier n'est pas exploitée pour au moins deux raisons : dans la conscience des Canadiens anglais, l'Amérindien est si dépravé qu'on ne peut y voir un guerrier (le titre du livre induit quelque peu en erreur) ; ensuite, le guerrier blanc d'une société de 1940 a un statut élevé agrémenté de quelques privilèges qu'il serait peut-être prématuré de faire partager trop rapidement à des « mineurs ».
26. La loi LMRN sera modifiée au dernier moment pour obliger les Amérindiens à s'enregistrer. Lorsque l'enregistrement a été discuté avec les chefs de bande, ceux-ci n'ont pas compris, ou on leur a caché, que l'enregistrement contraignait à suivre une période d'entraînement et à passer dans l'armée de réserve, ce qui impliquait un rappel sous les armes pour service en territoire national au bon vouloir des autorités. Placés devant le fait accompli, les chefs de bande ont protesté vigoureusement. Un autre motif poussait les autorités : sans carte d'enregistrement, un jeune homme ne pouvait trouver un emploi (*ibid.*, p. 46 et 48).
27. *Ibid.*, p. 45-48.
28. *Ibid.*, p. 49 et p. 193, n. 25.
29. Sheffield insiste là-dessus p. 170.
30. *Ibid.*, p. 108-109.
31. *Ibid.*, chap. 7.
32. *Ibid.*, p. 177-178.
33. *Ibid.*, p. 181.
34. Sheffield répète à plusieurs reprises que son enquête s'y limite.

35. *Ibid.*, p. 45.

36. Ces deux derniers, des traductions de textes ayant déjà paru en anglais.